



COMMUNIQUE

COMMUNE DE NESLES

UN CONFINEMENT LE WEEK-END DANS LE PAS DE CALAIS

Depuis un an maintenant, nous luttons ensemble contre cette crise sanitaire de la COVID-19. Le respect des gestes barrières reste nécessaire pour lutter contre cette maladie afin de nous protéger collectivement.

Malheureusement cette pandémie continue de mettre à mal notre vie de tous les jours et nous devons rester vigilants pour les semaines à venir.

L'évolution de l'épidémie nous inquiète et un confinement le week-end est difficile pour toute notre population mais nous devons respecter les directives annoncées par le gouvernement afin de lutter contre ce virus. A l'occasion de moments conviviaux ou familiaux, il est recommandé de ne pas se rassembler à plus de 6 personnes.

L'exécutif a tranché, le département du Pas-de-Calais sera totalement reconfiné le week-end à partir du Samedi 6 MARS. (confinement partiel du samedi 6h au dimanche 18h) pour une durée indéterminée. Le gouvernement a estimé que la circulation du virus y était trop préoccupante.



Le couvre-feu reste en vigueur de 18h à 6h du dimanche soir au samedi matin.

Cette information a été apportée en conférence de presse le jeudi 4 mars par le Premier Ministre Jean Castex. Rappelons que le chef du gouvernement avait placé 20 départements en «surveillance renforcée» la semaine dernière, indiquant qu'en fonction de la dynamique épidémique sur les différents territoires, de nouvelles restrictions pourraient être prises.

Le Préfet du Pas de Calais avait préconisé de reconfiner le département les prochains week-ends. Il faut donc s'attendre à ce que la mesure soit en place au moins jusque fin Mars. Les autorités se décideront en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Ce Vendredi, le Préfet du Pas de Calais Louis le Franc a précisé les modalités de la mesure de confinement.

VOTRE ATTESTATION



Le week-end, les habitants du département devront reprendre l'habitude de sortir munis d'une attestation, physique ou numérique (elle est disponible sur l'application Tous Anti-Covid). Comme lors des deux précédents confinements, **une sortie d'une heure est autorisée dans un rayon de 5 km autour du domicile**, et uniquement accompagnée des membres composant le foyer. La pratique sportive individuelle demeure autorisée. Pas la pratique collective. Les déplacements vers les lieux de culte sont autorisés.

LE PORT DU MASQUE PARTOUT



Déjà obligatoire dans l'espace public des principales zones urbaines du Pas-de-Calais, le masque devient obligatoire dans tout l'espace public du département « *Même en zone rurale*, insiste le représentant de l'État. *Le virus circule dans tout le département.* » La consommation d'alcool sera par ailleurs interdite sur la voie publique ainsi que la diffusion de musique amplifiée.

COMMERCES FERMES LE WEEK-END



Jean Castex l'a annoncé lors de son point hebdomadaire du jeudi 4 mars : l'ensemble des magasins non alimentaires de plus de 5 000m² vont fermer le week-end. Louis le Franc a précisé que, dans les commerces, la jauge de fréquentation serait fixée à 10m² par client. Les commerces considérés comme non-essentiels fermeront le week-end. Possibilité leur ai offerte de faire du click and collect. En entreprise, le préfet demande que « *le télétravail soit généralisé au maximum.* »

La vaccination va (enfin) s'accélérer



Le département compte 23 centres de vaccination. Ils seront à partir du samedi 6 mars ouverts tous les week-ends. Trois « *centres de grande envergure* » vont compléter ce dispositif et délivrer leurs premiers vaccins dès le 6 mars à Calais, à Boulogne-sur-Mer et à Béthune. Deux numéros pour obtenir un rendez-vous : le 03 92 04 34 71 et le 03 21 21 44 81. Louis le Franc entend « *mettre le paquet pour réussir cette campagne de vaccination.* » Les débuts ont été poussifs dans le département. 10 000 doses des vaccins Pfizer et

Astra-Zeneca arrivent et seront disponibles ce week-end en complément des doses habituelles. 10 000 autres doses arriveront la semaine prochaine.

Vous pouvez rentrer de vacances normalement



Les vacances scolaires se terminent ce week-end. De nombreux ressortissants du département sont actuellement en villégiature et s'inquiètent quant à leur retour au bercail. Le préfet du Pas-de-Calais rassure : « *On n'est pas idiot. On part sur des principes de bon sens. Il n'y aura pas de situation de blocage. J'ai demandé de la souplesse et du discernement aux forces de l'ordre.* » Pas de retour précipité, pour les habitants du département profitant de leurs derniers jours de vacances !